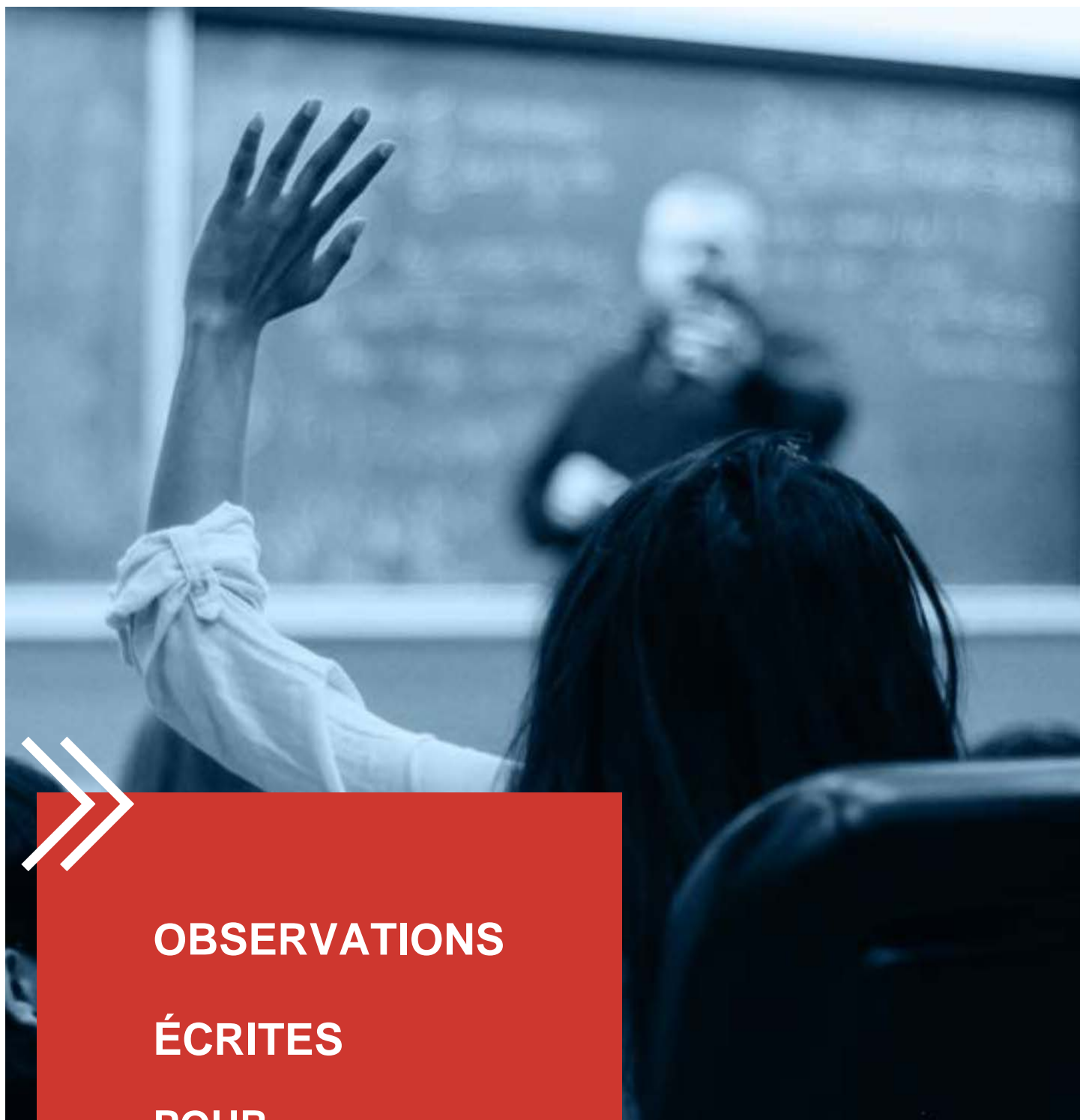



PRÉ-BUDGET 2019



OBSERVATIONS

ÉCRITES

**POUR
CONSULTATION
EN PRÉVISION
DU BUDGET DE
2019**

UCRU 

Undergraduates of
Canadian Research-Intensive
Universities



RECOMMANDATION



Recommandation

Que le gouvernement élimine le crédit d'impôt pour frais de scolarité et réaffecte les quelques 1,5 milliard de dollars aux bourses immédiates qui seront administrées dans le cadre du Programme canadien de bourses aux étudiants.



UNDERGRADUATES OF CANADIAN RESEARCH- INTENSIVE UNIVERSITIES

Undergraduates of Canadian Research-Intensive Universities (UCRU) est une coalition informelle d'associations étudiantes dont le mandat est de promouvoir auprès du gouvernement fédéral du Canada une éducation universitaire de premier cycle abordable, inclusive et de haut calibre offrant plus de possibilités d'accès à la recherche de premier cycle. La coalition a vu le jour en 2015 afin de défendre des enjeux qui touchent de façon disproportionnée et unique les étudiants de premier cycle des universités canadiennes membres du U15, ce qui distingue ses priorités stratégiques de celles des autres organismes de défense des intérêts des étudiants à l'échelle fédérale.

Notre mission : Promouvoir auprès du gouvernement fédéral du Canada une éducation universitaire de premier cycle abordable, inclusive et de haut calibre offrant des possibilités de recherche par l'intermédiaire d'une coalition regroupant les associations étudiantes des universités membres du U15.

Président : Mitchell Pratt, président, University Students' Council of Western
Universitypresident@westernusc.ca 519-661-2111, poste 82607


Vice-présidente : Stephanie Bertolo, vice-présidente (Éducation), McMaster Students
Unionvped@msu.mcmaster.ca 905-525-9140, poste 24017

Auteurs : Urszula Sitarz, Takhliq Amir, Tereza Zetko



PROGRAMME CANADIEN DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

RECOMMANDATION : QUE LE GOUVERNEMENT ÉLIMINE LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR FRAIS DE SCOLARITÉ ET RÉAFFECTE LES QUELQUE 1,5 MILLIARD DE DOLLARS AUX BOURSES D'ÉTUDES IMMÉDIATES QUI SERONT ADMINISTRÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME CANADIEN DE BOURSES AUX ÉTUDIANTS.



Les taux de scolarisation postsecondaire sont associés à la croissance économique, à la compétitivité et au développement social, qui constituent des éléments essentiels à la société canadienne. Afin d'assurer l'égalité d'accès aux études, le gouvernement du Canada offre une aide financière aux étudiants admissibles. Le crédit d'impôt pour frais de scolarité constitue une des formes d'aide accordées; en 2013-2014, le gouvernement du Canada a affecté 1,8 milliard de dollars à ce crédit d'impôt. Toutefois, ce mode de financement ne constitue pas le meilleur moyen de venir en aide aux plus démunis. S'il réinvestit les fonds du crédit d'impôt dans les bourses immédiates, le gouvernement du Canada aura l'occasion de révolutionner l'enseignement postsecondaire partout au pays.

EN DATE DE L'ANNÉE 2013-2014, L'ACCUMULATION
DES MONTANTS INUTILISÉS DES CRÉDITS D'IMPÔT
POUR FRAIS DE SCOLARITÉ, POUR ÉTUDES ET
POUR MANUELS EST ESTIMÉE À PLUS DE
27 MILLIARDS DE DOLLARS



PROGRAMME CANADIEN DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS (SUITE)



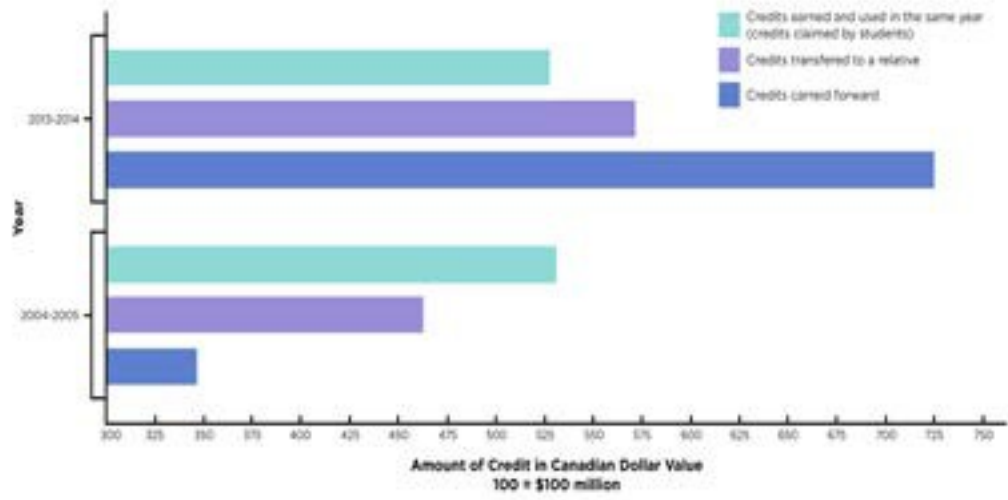
En 2013-2014, moins du tiers (527 millions de dollars) des 1,8 milliard de dollars investis dans le crédit d'impôt pour frais de scolarité a été réclamé. Autrement dit, moins du tiers du crédit est accordé aux étudiants chaque année (figure 1). Les deux autres tiers ont été réclamés par les parents ou les conjoints, ou sont passés aux crédits accumulés des années précédentes. Selon les estimations, les crédits d'impôt inutilisés dépassaient 27 milliards de dollars, entraînant une perte de recettes fiscales de 4,2 milliards de dollars. Dans son rapport intitulé *Dépenses fédérales pour l'éducation postsecondaire*, le directeur parlementaire du budget souligne que le crédit d'impôt pour frais de scolarité offre des avantages disproportionnés aux étudiants à revenu élevé¹. L'objectif du crédit est de venir en aide aux étudiants en reconnaissant les coûts élevés de l'inscription dans les établissements d'enseignement postsecondaire admissibles. Cependant, cet objectif pourrait être atteint plus efficacement en offrant des bourses immédiates aux étudiants qui ont le plus besoin d'aide financière et qui ne reçoivent pas le crédit à l'heure actuelle.

En 2016, l'Ontario a éliminé les crédits d'impôt pour frais de scolarité et pour études et a réinvesti les fonds dans la Subvention ontarienne d'études². Comme il en a été fait mention, « [I]es subventions constituent un moyen plus efficace que les crédits d'impôt pour acheminer sans tarder l'aide financière aux étudiantes et aux étudiants qui en ont le plus besoin », et le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) réformé permettait à plus d'étudiants de recevoir une bourse supérieure, notamment ceux qui avaient les besoins financiers les plus criants. Les bourses offrent un allègement immédiat aux étudiants qui paient des frais de scolarité, et non un soutien rétroactif au printemps suivant les paiements des frais de scolarité. Les étudiants ont besoin d'une aide directe immédiate sous forme de subvention pendant les périodes de pointe de l'année scolaire, en particulier au début de la période scolaire, lorsque les frais de scolarité et d'autres dépenses sont exigibles. Les bourses immédiates sont une forme d'aide particulièrement efficace et efficiente pour les étudiants à faible revenu, qui n'ont à peu près pas accès aux crédits d'impôt. Les changements apportés au RAFEO ont été très efficaces et, en tant qu'étudiants de premier cycle d'universités canadiennes renommées, nous recommandons que le gouvernement du Canada emboîte le pas.

¹ Jean-Denis Fréchette et coll., « Dépenses fédérales pour l'éducation postsecondaire », Bureau du directeur parlementaire du budget, 5 mai 2016, http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2016/PSE/PSE_FR.pdf.

² *Ibid.*

Changes in Tax Expenditures, Including Tuition, Textbook, and Education





Le rapport du directeur parlementaire du budget indique que la réaffectation des dépenses fiscales fédérales rendrait l'éducation postsecondaire plus abordable pour les Canadiens. La réaffectation des 1,5 milliard de dollars affectés au crédit d'impôt pour frais de scolarité aux bourses immédiates dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants actuel permettrait à un plus grand nombre d'étudiants de recevoir plus d'argent et en temps opportun, ce qui correspond le mieux aux besoins des étudiants. Le réinvestissement de ces fonds bénéficierait à la jeunesse canadienne et à l'économie du pays puisqu'il permettrait à un plus grand nombre d'étudiants d'accéder aux études postsecondaires au Canada et de s'épanouir. Une population ayant un meilleur accès aux études supérieures et bénéficiant du soutien financier nécessaire pour exceller dans ce contexte améliorera la compétitivité du Canada grâce aux progrès réalisés dans les domaines de la recherche, de l'innovation et des affaires. Tout comme le budget définitif de la 42^e législature du Canada, le Parlement peut démontrer qu'il accorde une grande importance aux jeunes et à la prospérité de l'économie canadienne en réaffectant l'argent du crédit d'impôt pour frais de scolarité à des bourses immédiates.



UCRU 
Undergraduates of
Canadian Research-Intensive
Universities

EN	FR
P. 6	P. 7
Changes In Tax Expenditures, Including Tuition, Textbook, and Education	Changements dans les dépenses fiscales, y compris en matière de frais de scolarité, d'achat de manuels et d'éducation
Year	Année
Amount of Credit in Canadian Dollar Value 100 = \$100 million	Montant du crédit en dollars canadiens 100 = 100 millions de dollars